



# ASSOCIATION GENEVOISE DES TIREURS VETERANS

## Règlement du tir annuel (TA)

### Bases

Ce concours organisé chaque année par l'Association Genevoise des Tireurs Vétérans (AGTV) pour les disciplines de tir au pistolet à 25 et 50 mètres et au fusil à 300 mètres, est tiré par des membres de l'AGTV selon les règlements en vigueur de l'ASTV (règlement général et règlement d'attribution des rameaux d'argent).

Le calendrier décidé par le comité AGTV est publié au début de l'année et communiqué à l'ASTV pour approbation.

### Programmes de tir à bras franc

Essais 5 coups

Distance	Arme	Cible	Nb. de coups	Programme	Temps
300 m	fusil	A10	10	coup par coup	aucune
50 m	pistolet	P10 ou B10	10	coup par coup	aucune
25 m	pistolet	TR-ISSF 5-10	2 x 5	séries	40 sec/série sur commandement

### Catégories, positions et distinctions – tir à bras franc – limites pour distinction

Dist.	Cat.	Armes	Position	V	SV	VH
300 m	A	standard et libre	V: à genou ou couché bras franc / SV + VH: à genou, couché bras franc ou appuyé	860	850	830
	D	FASS 57/03O	sur bipied	810	800	780
		FASS 57 03/S	sur bipied	810	800	780
	E	mousqueton et long	couché bras franc ou appuyé	770	760	740

		FASS 90	sur bipied	770	760	740
		FASS 57/02	sur bipied	770	760	740
50 m	A	pistolet libre (PL)	à une main, bras franc	850	840	820
	B	pistolet (PPA)	à une main, bras franc	830	820	800
	C	pistolet ordonnance (PO)	à une main ou deux mains, bras franc	800	790	770
25 m	D	pistolet (PPA) et à percussion centrale (PPC)	à une main, bras franc	90	88	84
	E	pistolet ordonnance (PO)	à une main ou deux mains, bras franc	86	84	80

### Programmes de tir sur appui

Essais 5 coups

Distance	Arme	Cible	Nb. de coups	Programme	Temps
50 m	Pistolet PPA	P10	10	coup par coup	aucune limite
25 m	Pistolet PPA	TR-ISSF 5-10	10	2 séries de 5 cps. 40 secondes par série sur commandement	lunette autorisée

### Catégories, positions et distinctions – tir sur appui – limites pour distinction

Dist.	Cat.	Armes	Position	V	SV	VH
50 m	B	pistolet (PPA)	à une main sur appui SV et VH aussi en position assise	870	860	840
25 m	D	pistolet (PPA)	à une main sur appui SV et VH aussi en position assise	92	91	89

### Classement

Le total des 10 coups définit l'ordre du classement. En cas d'égalité de points, l'âge le plus élevé est déterminant.

### Finance de participation

Le montant perçu par l'AGTV se monte à CHF 11.00.

## **Dispositions finales**

Le présent règlement remplace tous les règlements de l'AGTV du tir annuel (TA) de dates antérieures qui sont ainsi annulés.

Adopté par le Comité de l'AGTV lors de la séance du 19 décembre 2022

Daniel Rossier - président